

BARÈME DES HONORAIRES

TRANSACTIONS - HABITATIONS - TERRAINS INDIVIDUELS A BATIR

	Honoraires charge ACQUEREUR
Inférieur 39 000 €	3 000 € TTC
39 000 € à 49 999 €	4 000 € TTC
50 000 € à 69 999 €	5 000 € TTC
70 000 € à 79 999 €	6 000 € TTC
80 000 € à 89 999 €	7 000 € TTC
90 000 € à 119 999 €	8 000 € TTC
120 000 € à 179 999 €	9 000 € TTC
180 000 € à 250 000 €	10 000 € TTC
250 001 € et plus	4 % TTC

Non cumulatif - Pas de compte séquestre, non détention de fonds.

LES PRIX SONT AFFICHÉS HONORAIRES D'AGENCE INCLUS

SERVICE LOCATION

PART LOCATAIRE : 7,8 % TTC du loyer annuel hors charges

ou application du barème de la loi Alur quand elle devient avantageuse pour le locataire :

Barème loi Alur :

Visite, dossier, rédaction du bail..... 8€ / m²

Etat des lieux d'entrée 3€ / m²

PART PROPRIETAIRE : mêmes montants que pour le locataire

BAUX PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX

2 mois de loyer HC à la charge du locataire et 1 mois de loyer HC à la charge du propriétaire

SERVICE GESTION

Honoraires de gestion : **6.5% TTC** du loyer mensuel / **10 % TTC** du loyer avec Garantie de Loyers Impayés

BELLERIVE IMMO